



ANiMaCT, eur rice

le journal des acteurs et actrices de l'animation

N°26
Août 2021

SPORT, JEU ET ACTIVITÉ PHYSIQUE



Sommaire

Édito : Sport, jeu, activité physique	2	Le sport santé	14
Éducation populaire et activité physique	3	Activité physique, une question de genre ? ...	18
Jeu et Sport	7	Le sport, cette passion parfois cruelle	22
Le football : du sport au jeu	9	Terrain d'aventures	24
Le Sport comme médiation éducative ?	11		



Edito :

Sport, jeu, activité physique

De quoi parlons-nous ? De quel sport parlons-nous ? Le sport fédéré et de compétition, le sport loisirs - détente, le sport de rue, le sport santé, le jeu sportif ? Quelles complémentarités entre ces pratiques ? Quelles pratiques dans les accueils de loisirs, les séjours de vacances, sur les espaces jeunes... ?

Quelles valeurs éducatives ? La place de l'envie de gagner et de la coopération ? Quels sont les apports spécifiques d'une activité physique permettant des prises de risque dans un milieu parfois inconnu ?

Les CEMEA organisent des bases de loisirs où se pratique la randonnée qu'elle soit à pied, en vélo, en Kayak, ou encore au travers de jeux sportifs, jeux de loisirs, etc.

Les CEMEA préparent aussi des stages BAFA de jeux sportifs, de randonnées, des qualifications en voile et Kayak. Des BPJEPS Activités Physique pour Tous sont proposés au Mans et en projet sur Saint-Nazaire pour 2022. Les CEMEA ont des partenariats avec des fédérations : de la FSGT à l'USEP.

Au travers de ces actions de formations et d'activité, que défendons-nous ?

Dans un premier temps nous soutenons la pratique des APPN (Activité Physique de Pleine Nature). Les APPN se définissent comme l'ensemble des activités qui se déroulent en milieu naturel dans un but de progression avec ou sans engin. La motricité mise en jeu nécessite un décodage des informations et un contrôle de ses émotions avec une prise de risque relative liée à l'incertitude plus ou moins grande du milieu. Aujourd'hui, de multiples modalités de pratiques se développent au cœur d'une nature extrêmement diverse. Cette nature peut être distinguée par une nature sauvage et une nature domestiquée.

Nous défendons que les animateurs et animatrices aient un rôle à jouer dans la popularisation de ces activités qui sont majoritairement considérées comme élitistes. Nous souhaitons que les Accueils Collectifs de Mineurs puissent proposer des activités variées, permettant aux enfants et aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de mettre en place des projets. Cela permet de ne pas être dans un principe de consommation, sans réel projet, mais de pouvoir suivre un groupe, être présent au moment où il le souhaite pour pratiquer ces activités dites à risques. Ces activités doivent tenter de sortir de la logique de prestation trop onéreuse, trop courte et déterminée ne permettant pas une réelle exploration ou de réels projets. C'est pourquoi la formation d'adultes pouvant accompagner ces activités en pleine nature est nécessaire (par les perfectionnements de BAFA, ou encore les formations BPJEPS APT, etc.)

Dans un deuxième temps, nous pratiquons le jeu sportif avec deux logiques : le jeu sportif avec une diversification des situations relationnelles, socio-cognitive, stratégiques avec la « Poule renard Vipère », les jeux des barres, le ballon grenoblois, la balle au camp comme exemples ; et le sport et loisirs. Aux CEMEA, nous portons comme valeur des méthodes d'éducation nouvelles, c'est pourquoi nous veillons à adapter les règles de ces activités sportives afin que tous et toutes puissent participer, avec les compétences physiques et techniques de tous et toutes.

Ce numéro d'animateur·trice a donc pour ambition de traiter de ces enjeux sociaux, pédagogiques et de santé au travers de ces pratiques d'activités.

Éducation populaire et activité physique

Des liens à réinventer

Dans le milieu de l'éducation populaire, nous sommes nombreux à être sensibles à la citation de William Butler Yeats « Éduquer, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu ». Cela nous touche, acteurs et actrices de l'éducation populaire dans notre capacité à agir en faveur d'une transformation sociale par l'intermédiaire de l'éducation. « Remplir un vase », c'est considérer l'apprenant comme un objet initialement inerte et vide dans lequel le sachant viendrait déposer son savoir. La métaphore du vase renvoie au formatage, à la hiérarchisation des individus par le mérite et à l'apprentissage des savoirs comme un passage obligé pour obtenir un emploi, une place sociale. « Allumer un feu », c'est accepter l'incertitude, risquer l'embrasement. C'est prendre en compte l'apprenant comme un sujet avec une histoire, des expériences et des désirs. C'est aussi voir dans la jeunesse la promesse d'une vision du monde plus égalitaire.



Si les rassemblements culturels et politiques nous galvanisent et donnent de l'énergie, on croise aussi des personnes découragées. Injustices, inégalités, précarité mais également ennui, sédentarité, sur-consommation des écrans, auto-confinement, isolement, résignation, sont toutes des motifs d'une perte de motivation à agir. Il est facile de dépeindre un tableau

déprimant de notre société contemporaine. Qui plus est dans le contexte actuel de privations de libertés, d'interdiction de rassemblements et de climat d'angoisse généralisé. Pire que la pandémie en elle-même, tout le monde semble contaminé par l'incertitude du lendemain qui conduit au repli sur soi. Il n'est pas simple dans ce contexte de faire vivre le projet de l'éducation populaire et de permettre à chacune de développer sa puissance d'agir en vue de son émancipation et d'une transformation sociale. Il n'est pas non plus de savoir comment allumer un feu et de savoir agir concrètement sur la transformation du monde en tant qu'animatrice.

L'activité physique (AP) est un des nombreux champs de l'éducation populaire. Elle recouvre toutes les activités de loisirs ou de déplacement où le corps est en mouvement. Elle est reconnue pour ses bénéfices sanitaires tant du point de vue physique que mental ou social. Mais en quoi l'activité physique participe du projet de l'éducation populaire ? Dans quelle mesure l'éducation physique accompagne l'émancipation des personnes et la transformation de la société ?

L'activité physique émancipatrice des personnes

L'AP, plus perceptiblement encore que d'autres champs, permet aux individus qui la pratiquent de développer leur puissance d'agir. Il est impressionnant de voir les progrès fulgurants des personnes qui se mettent soudainement à faire de la course en durée. C'est pénible au début. On alterne des phases de courses et des phases de marche sur une période de 20 minutes maximum. C'est dur de se motiver, surtout quand on ne peut pas vraiment éviter les courbatures. Mais si on parvient à s'accrocher, à courir 1 à 2 fois par semaine, les courbatures s'estompent, disparaissent. On ne marchera plus. On allongera le temps de course. 100 % des

participant-es qui ont tenu 6 semaines auront progressé. On a alors la satisfaction d'avoir réussi à se motiver, à trouver du plaisir, à sortir courir malgré la météo et les impératifs personnels, à dépasser les douleurs physiques et à se tenir à ce que l'on s'était dit. De ces efforts émergent le sentiment d'accomplissement, le bien être corporel, l'estime de soi, le développement de ses capacités. Ce sont les ingrédients sous-jacents de la puissance d'agir. L'AP est un vecteur d'émancipation. Apprendre à nager, à faire du vélo, à s'orienter, à trouver sa place dans une équipe, apprendre à gagner et à perdre sont autant d'étapes déterminantes dans la construction d'une personne.

Pour favoriser une émancipation des personnes par la pratique d'AP, l'animateur-riche centre avant tout son intervention sur le plaisir de pratiquer. Il-elle suscite et accompagne également le désir d'apprendre parce que ce sont les apprentissages qui sont vecteurs d'émancipation.

Le champ des activités physiques est vaste et suscite majoritairement du désir. La marche-à-pied, les sports collectifs, les raquettes, les activités aquatiques ou nautiques, la grimpe, et bien d'autres sont des pratiques multiples et variées proposées en AP. L'AP s'adresse à priori à tous et toutes. Pour autant, il y a des réticences, des blocages, des traumatismes, une critique de certaines de ses formes et au final, il en ressort beaucoup de sédentarité. L'accompagnateur-riche d'AP a alors un rôle privilégié. Celui de transformer l'activité pour en produire une séance qui s'appuie sur les plaisirs recherchés par le public. Il a alors une attention particulière sur les motifs d'agir des pratiquant-es. Quel est le plaisir recherché ? Celui de se dépenser, de découvrir une activité, de découvrir un environnement, le plaisir d'être avec d'autres, le plaisir de jouer, le plaisir de s'affronter ou celui de coopérer ? L'accompagnateur-riche d'AP doit faire ce diagnostic car le plaisir est la condition d'entrée dans l'AP.

L'étape ultérieure de sa mission est de favoriser le maintien dans l'activité et les apprentissages. Il n'est pas question d'obliger ou de convaincre : le plaisir ne peut émaner que de la libre adhésion. Alors l'accompagnateur-riche d'AP

cherchera à conserver le plaisir, tout en répondant aux désirs d'apprendre du public. Aussi, s'il parvient à repérer les besoins et les aspirations de son public, à proposer adéquatement des contenus et à les adapter, alors il aura souvent la chance d'observer les personnes gagner de la puissance d'agir. Quelle joie d'aider une personne à faire du vélo ou à nager.

L'activité physique actrice de la transformation sociale ?

Si la propension émancipatrice de l'AP est palpable, sa part dans la transformation sociale n'est pas évidente. L'AP est toujours assimilée à ce puissant référent culturel qu'est le sport. Le sport dans ce qu'il incarne par ses pratiques et ses valeurs ne peut prétendre raisonnablement au projet de transformation sociale. Le sport au fil des années a vécu la professionnalisation, l'omniprésence de l'ardent, la starification par les médias, le dopage - la triche pour gagner. Que des principes et des valeurs anti-éducatives.

Dans ce contexte, comment l'AP peut-elle se distinguer du sport et participer au projet de transformation sociale ? Critiquer radicalement le sport reviendrait à se mettre à dos tous-tes les sportives et les spectateur-rices, autant dire une bonne part de la population. Les accompagnateur-riche d'AP ne peuvent jouer ouvertement cette stratégie. Pour participer à la transformation sociale, l'accompagnateur-riche d'AP doit marcher sur un fil : puiser le bon dans ce référent culturel encombrant qu'est le sport et s'affranchir du pire. Le sport en soi est anti-éducatif parce qu'il met en concurrence permanente les un-es et les autres. L'accompagnateur-riche d'AP soucieux de faire de l'éducation populaire place le plaisir de pratiquer avant une logique de performance. Il priorise toujours les besoins du public plutôt que l'acquisition des techniques. Il modifie les règles, passe d'une activité à l'autre, et choisit toujours d'élargir le champ des AP dont les sports ne sont qu'une parcelle.

Au final, ce jeu d'équilibriste, cet habile combat

« Le plaisir est la condition d'entrée dans l'activité physique »



pour permettre au public de pratiquer « du sport » tout en rejetant l'évolution historique et structurelle du sport, l'AP propose une alternative pédagogique et éducative.

Au delà de ce positionnement quelque peu absent, celui qui dans une logique d'éducation populaire différencie et fait prévaloir l'activité physique au sport, comment l'AP peut concrètement participer à la transformation sociale ? Si arborer une critique politique ou pédagogique du sport est primordiale lorsque l'on s'intéresse sérieusement à l'accompagnement des AP, quels contenus propres à l'AP contribuent effectivement au projet d'éducation populaire ?

L'idée d'une nécessité d'une transformation sociale vient du constat d'une société qui s'enferme dans les inégalités, le repli sur soi et la défiance envers autrui. Nous vivons dans une société sécuritaire, qui utilise la peur pour restreindre les libertés. Les contrôles, la répression, la précarité s'ajoute aux différentes peurs qui nous envahissent et nous empêchent d'agir.

Nous n'avons que le refuge de la sphère intime (amis et famille) pour trouver un confort relatif. Nous avons grandi dans cette société de l'individualisme qui nous a désappris à nous organiser avec les autres. Terrorisé-es par l'idée de perdre le peu qui nous reste, nous sommes devenu-es incapables de nous engager vraiment dans la transformation sociale.



Éloge de l'aventure et de la prise de risque

L'activité physique peut, à sa hauteur, s'attaquer plus activement à la transformation sociale si elle puise en elle et valorise ce qui touche directement aux peurs et à l'individualisme. À ce jeu, les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) semblent une réponse tout à fait appropriée. C'est moins la version sportive des APPN qui renvoient à la symbolique de l'aventure qu'il semble pertinent de mobiliser. Les exemples sont nombreux et restent gravés dans la mémoire. Partir en itinérance à vélo avec un groupe, faire face aux aléas des problèmes techniques, rechercher un endroit où dormir, gérer son effort. Ou encore, décider au cours d'une randonnée avec un groupe d'enfants de sortir du sentier, de passer à travers champs. Faire l'expérience de l'escalade d'une grande voie en falaise, se retrouver à assurer son compagnon de cordée qui cherche l'itinéraire en tête avec 100 m de vide en dessous. Faire un séjour d'une semaine en voilier, affronter les vagues et le vent, apprendre les rouages de la navigation et de la vie collective dans un espace restreint. Les APPN ont une propension particulière à s'inscrire dans le projet de transformation sociale dans la mesure où elles font vivre l'expérience de l'aventure collective. Dans leur ouvrage, « De l'esprit de l'aventure » publié chez Arthaud en 2006, P. Franceschi et J-C Guilbert définissent « les différentes

caractéristiques de l'aventure : l'anticonformisme, l'aptitude au risque, le besoin de liberté, le désir d'explorer, (désir de connaissance). La capacité de remettre en cause certains des fondements d'une société est l'essence même de l'esprit d'aventure. Un mépris du confort et de la sécurité, le goût de l'effort. Le goût de la liberté, de la vérité... ». Ils nomment ainsi les ingrédients sur lesquels pourrait s'appuyer une pédagogie de l'aventure qui replacerait alors l'AP au plus près du projet d'éducation populaire.

Cette pédagogie accorderait une place centrale à l'éducation au risque et à l'organisation collective, celle qui favorise la transformation sociale. Monter un campement, faire la cuisine en plein air, dormir en tente ou à la belle étoile. Aller glaner du bois mort, allumer un feu, écouter les chouettes, construire un radeau, une cabane, un igloo...

Grimper aux arbres, s'élaner sur une tyrolienne, descendre des marches à vélo, faire un rappel d'un pont... Les APPN génèrent des émotions puissantes. « L'intensité des émotions éprouvées n'est pas liée à la difficulté réelle ou « objective » de l'action. Elle ne peut s'apprécier qu'à partir de l'engagement affectif de celui qui « ose » prendre le risque, que celui-ci soit réel ou imaginaire » [2].

Accompagner à la prise de risque, c'est d'abord sécuriser l'activité mais aussi laisser la place à l'apprenant de faire ses propres choix : d'y aller ou pas, de passer ou non par cet itinéraire. L'accompagnateur-riche doit ainsi doser le niveau de prise de risque supportable pour l'apprenant. Il-elle veille également à instiller un climat de confiance entre les pratiquant-es. Faire l'expérience de l'entraide dans des moments de vives émotions renforcent les liens. Les potentialités éducatives de ces activités sont incroyables, mais tellement peu effectives. Elles sont difficiles à mettre en œuvre logistiquement, parfois coûteuses, et souvent les blocages viennent surtout de forme d'auto-censure. Comment éduquer à la prise de risque quand je ne suis moi-même pas rassuré-e ? Accompagner à la prise de risque s'apprend, surtout par l'expérience. Il faut d'abord vivre de la prise de risque pour dépasser ses propres peurs. Il ne s'agit pas de se mettre en danger. Il est plutôt question de chercher régulièrement à



sortir de sa zone de confort. Pour se faire, il faut apprendre à produire une évaluation permanente des risques objectifs, pratiquer pour être à l'aise dans les activités et enfin apprendre à observer les participant-es pour adapter son intervention au plus près de leurs besoins.

Cette courte réflexion montre que l'activité physique peut avoir toute sa place dans le projet d'éducation populaire. Pour autant, elle ne peut continuer de l'exposer comme une évidence même si le sigle du BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports Activités Physiques pour Tous), en porte encore la mention. Pour les stagiaires de ce diplôme, aspirant-es éducateur-riche sportif-ves, l'éducation populaire ne veut souvent pas dire grand-chose. L'éducation aux risques est

donc peut être une entrée à explorer davantage pour participer à la transformation sociale. Une approche que l'on peut étendre à toutes les activités physiques dès lors qu'elles mettent en jeu les corps et les décisions. Mettre son corps en mouvement au risque d'être ridicule, de se fatiguer. Tenter l'interception, le dribble, l'amorti, monter en attaque au risque de libérer de l'espace, s'arrêter maintenant ou tenter de continuer sont autant d'expériences du risque qui peuvent servir dans l'action sociale.

Peut-être qu'allumer un feu dans le champ de l'éducation populaire, c'est s'accompagner à prendre des risques pour enfin renforcer notre puissance d'agir sur le monde. Portons donc une attention particulière aux activités qui font prendre des risques : jouons des spectacles ou chantons devant un public, prenons la parole dans une assemblée, jouons dans l'espace public, engageons-nous dans des projets ou partons à l'aventure. Accompagnons-nous dans ces moments où l'on est face à nous-même, à nos doutes car apprendre, c'est définitivement se jeter dans l'inconnu, c'est accepter l'inconfortable. ■

Cédric

Jeu et Sport

Des frontières réelles et parfois floues !



Il est tout d'abord bon de rappeler qu'historiquement, le jeu, n'a pas toujours été jeu. En effet, les Instructions Officielles (IO) de l'Éducation Nationale datant de 1887 proposaient des « Jeux récréatifs » pour les élèves devant rester dans la cour de récréation, par le biais de la « Marche en colonne » qui était censée valoriser « L'ordre et la discipline ». Bonjour le jeu ou plutôt devrais-je dire, bonjour l'ambiance...

Les IO de 1945 stipulaient elles la présence de grands jeux préparatoires aux sports collectifs pour les garçons tandis que les filles en étaient privées ne devant se contenter que de danses populaires. Le jeu était alors genré et n'appartenait qu'aux hommes, ne témoignant pas d'une grande évolution de sa représentation en 60 années durant lesquelles il n'a évolué que pour passer d'une visée militaire de 1880 à 1945 à une visée sportive de 1945 à 1980.

Aujourd'hui, les jeux peuvent être de touche, de cache, de ballon. Et bien d'autres encore ! La fin d'un jeu permet également de se questionner sur celui-ci : qu'ai-je ressenti durant le jeu ? Quel terrain faudrait-il de préférence ? Pour quelle tranche d'âge est-il adapté ? Quelle mécanique utilise-t-il ?

Mais pour pouvoir jouer, les joueur-euses se doivent de respecter le fameux « Contrat » ludique ou moral du jeu. Ce contrat est « l'acte par lequel le joueur abandonne sa liberté

individuelle pour se soumettre à une légalité arbitraire qui produit la liberté collective qu'il obtient en échange » [1]. Autrement dit, il n'y a pas de jeu sans règles, et jouer c'est accepter de se soumettre aux règles en vigueur dans le jeu. De plus, il faut également redire ici que pour qu'un jeu soit un jeu, tout le monde doit avoir accès à la même connaissance des règles.

Une fois d'accord sur le « Contrat » qu'ils-elles souhaitent mettre en place, les joueur-euses vont alors pouvoir s'exprimer librement sur le terrain de jeu ce qui va venir interroger la notion d'engagement physique qu'ils y mettent et dès lors, la frontière fine qu'il peut exister entre jeux, jeux sportifs et sports.

Il est alors intéressant de reprendre la définition du sport. Il existe quatre critères bien distincts pour dire qu'une activité n'est pas un jeu, mais bien un sport. Le premier est de mettre son corps en mouvement par le biais d'une activité motrice. Cependant, il ne suffit pas de faire une activité pour qu'elle soit sportive. Le deuxième critère est que le sport, à la différence du jeu, est une activité institutionnalisée. C'est-à-dire qu'il se pratique dans le cadre d'institutions, de clubs, de fédérations, avec des championnats, des calendriers, des coupes. Le troisième critère est le caractère codifié de l'activité sportive, avec des règles de jeu très précisément déterminées, auxquelles on ne peut pas déroger. Par exemple, si l'on pratique le football en France, il se pratiquera de la même façon au Brésil. Enfin,

c'est une activité compétitive. Cela signifie que par essence, le sport est compétitif. C'est précisément ce qui fait du sport autre chose qu'une simple activité physique ou bien même d'un simple jeu.

Pour résumer, un sport est affilié à une fédération qui vient en codifier les règles pour que sa pratique ne repose uniquement sur un affrontement de performance. Jouer ou gagner, lequel faudrait-il choisir ?

Parfois, il se peut que le jeu, à l'instar du sport, puisse être excluant. Par exemple, il le devient lorsque je n'arrive pas à toucher, ou encore lorsque l'on ne me cherche pas, etc.

Cependant, il laisse, à la différence du sport par sa non-codification, la possibilité de travailler cette notion d'exclusion pour essayer de la réduire à son minimum. En effet, le jeu permet de réguler des règles afin de pouvoir, dans le cas de notre exemple, redonner du pouvoir à celui qui se retrouve exclu par le reste du groupe.



Aujourd'hui encore, il se peut également que le jeu puisse favoriser la réussite des garçons vis-à-vis de celle des filles. Dans ce cas, l'animateur-riche à la charge de mettre en place un aménagement pour rendre le jeu plus démocratique et de permettre ainsi aux garçons comme aux filles de s'exprimer et de s'éloigner des représentations établies par le genre.

« Jouer ou
gagner, il faudrait
alors choisir ? »

Dès lors, les conduites sociales sont des composantes essentielles des conduites motrices. Depuis le début des années 1980, des auteurs, tels que Pierre Parlebas, ont entrepris de montrer l'importance des relations de groupes ou des interactions entre ses participants ; des partenaires ou des adversaires au sein des jeux et des sports. Dès 1945 avec l'éducation nouvelle, Pierre Parlebas fait de l'enfant le centre de l'acte éducatif et propose un apprentissage différencié fondé sur le respect des rythmes et des spécificités de chacun-e au sein d'un groupe.

L'approche du jeu nous fait donc réaliser l'unité de chaque personne, adulte ou enfant. Il permet de comprendre les séparations trompeuses que nous analysons entre développement physique, intellectuel, affectif et social. Il faut être conscient qu'en brûlant des étapes tant sociales que physiologiques, on va à l'encontre d'un développement harmonieux et à l'encontre des buts mêmes que proposent les animateur-rices, qu'ils soient sportifs ou non.

Aux CEMÉA, nous défendons la distinction qu'il peut y avoir entre jeu et sport, en nous appuyant sur les travaux de Pierre Parlebas. Selon le groupe jeu des Pays de la Loire en 2015, les critères pour définir ce qu'est un jeu sont : la libre adhésion, le plaisir, la règle, l'incertitude, la fiction et l'improductivité. Lors d'une activité, si l'un des critères n'est pas vérifié, alors cette dernière n'est pas considérée comme étant un jeu. Plus qu'une définition, nous défendons à travers ces critères une idéologie du jeu qui viendrait prendre le contre-pied à celle du sport. Et de quel sport parlons-nous : le sport loisirs (qui se libère parfois des contraintes de certaines règles instituées), le sport détente-découverte-santé et le sport fédéré de compétition ? Alors le sport est-il encore un jeu ? Nous vous laissons juger ! ■

Marie

[1] Pelay, 2011



Le football : du sport au jeu...

Le football est très présent dans nombre de nos structures accueillant des enfants ou des jeunes. Bien souvent, il se pratique de manière autonome, sans adulte présent pour réguler le groupe.

Souvent des discriminations ont lieu au sein de cette activité autonome. Elles sont basées sur les compétences (les « nuls » ne peuvent pas jouer, ou doivent rester gardiens de but), sur le sexe (les filles sont souvent exclues et pas forcément en fonction de leurs compétences). D'autre part, les espaces dédiés au football sont bien souvent grand, plus important, reléguant les autres activités extérieures à un espace restreint. Enfin, la dimension sportive de cette pratique intègre une idée de compétition, catalysée par l'imagerie largement diffusée par les médias : la mise en avant de l'exploit individuel, du buteur-euse aux dépens de la dimension collective. C'est avec ce constat que cette démarche est née.

La démarche :

Ici, l'objectif est d'observer ce qu'apportent différentes variantes d'interactions entre les joueurs et joueuses, les différents investissements physiques entre les contacts et les courses, les possibilités de stratégies, et de la place que chacun-e peut trouver.

Cette démarche nécessite donc des joueurs et des joueuses afin d'observer ce qu'il se passe. La fonction de l'adulte peut parfois être aussi reprise par les enfants et les jeunes. Il semble intéressant d'observer les mêmes joueurs et joueuses au fil des évolutions.

En formation, nous jouons ensuite avec chaque variante durant un temps défini. Les observateur-rices utilisent une grille d'observations par variante en y indiquant les modifications apportées. Après avoir joué les variantes, un temps d'échange permet à chaque joueur-euse de donner ses ressentis et aux observateur-rices de faire part de leurs remarques. L'idée n'étant pas de critiquer vivement sur le sport, mais de permettre une réflexion sur les objectifs et les moyens. En tant qu'animateur et animatrice, il est important de se positionner sur ce que je veux défendre et sur la manière de le mettre en œuvre.

La constitution des équipes

C'est un aspect intéressant à observer. On peut utiliser différentes méthodes :

- Aléatoires. Par exemple, l'animateur du jeu désigne les joueurs en leur donnant le numéro 1 ou 2 pour constituer deux équipes.
- Laisser-faire. Les équipes se constituent alors de manière autonome par le groupe.
- Sélectives. Par exemple : le fameux chou-fleur !

Les différentes variantes :

> *Le jeu de base.* Très proche de la pratique sportive, il se joue en autoarbitrage. Il ne joue

pas souvent les hors-jeu et la dimension du terrain et le nombre de joueur-euses ne sont pas comme dans les règles officielles. C'est finalement le foot que l'on pratique dans nos structures.



> *Le-la buteur-euse change d'équipe.* Ce sont les mêmes règles que pour le jeu de base, avec pour différence qu'à chaque but, le-la buteur-euse rejoint l'équipe « adverse ». Nous sommes sur deux équipes fluctuantes avec le paradoxe : le plaisir de marquer avec comme contradiction de marquer dans laquelle je suis maintenant.

> *Le foot à 2 ballons.* Avec les règles du jeu de base, il se déroule cela dit avec deux ballons.

> *Le foot à 3 buts.* Les règles du jeu de base sont reprises, cependant, il se joue avec 3 équipes et 3 but. La structure en triangle est la même que pour le PRV : chaque équipe marque dans un but adverse. Dans cette variante, il faut compter les points afin d'encourager des alliances entre les équipes. Nous retrouvons la richesse des jeux à 3 camps (pour exemple la poule – renard vipère) avec la possibilité d'alliance contractualisée ou non. Nous sommes dans ce que l'on peut appeler l'élargissement du champ des possibles que l'on retrouve dans le jeu sportif : multiplication des modes de relations, de possibles stratégies et donc un enrichissement du jeu sportif par rapport au sport.

Remarques : Nous avons expérimenté la possibilité de marquer dans les 2 buts adverses, mais c'est difficilement jouable, le jeu est moins lisible. Cette variante paraît manquer d'intérêt. ■

> *Le foot-scootball.* Les règles du scootball : il se joue à deux équipes. Chaque joueur et joueuse à

un foulard accroché derrière lui, à la hauteur de la ceinture. On peut éliminer le porteur du ballon en arrachant son foulard. Il est alors exclu de la partie jusqu'à ce qu'un but soit marqué. Le scootball se joue normalement à la main et le porteur du ballon ne peut pas se déplacer. Ici, on le joue au pied et le porteur-euse du ballon peut se déplacer. Autre différence : au scootball on marque en renversant un plot placé dans le camp adverse avec le ballon. Ici, on conserve les buts du foot, car le tir au pied est moins précis.

> *Le foot sans ballon.* C'est un jeu utilisé par des entraîneurs de foot. Il s'appelle « shadow » ou « milan » (créé par le Milan AC). Il se joue à 2 équipes et surtout sans ballon. Le porteur, la porteuse du « ballon » est désigné en début de partie. Il peut faire une passe en annonçant le nom d'un autre joueur. Les adversaires peuvent subtiliser le « ballon » à l'autre équipe par simple touche du porteur-euse du ballon. On marque en étant porteur du ballon et en franchissant les limites du but adverse.

Remarque : il faut très rapidement introduire la règle du hors-jeu pour éviter qu'un joueur-euse reste devant le but adverse dans l'attente d'une passe qui se transformerait alors immédiatement en but.

Exemple : Akim joueur de l'équipe rouge est « porteur du ballon ». Il crie « Martine » qui est dans son équipe et semble démarquée. Martine devient alors « porteuse du ballon ». Elle commence à courir vers le but adverse, mais se fait toucher par Christiane joueuse de l'équipe noire. Christiane lève la tête et aperçoit Bob, un joueur de son équipe. Christiane crie « Bob » qui est à la limite du hors-jeu. Bob court et franchit la ligne du but des rouges. Un point pour les noirs !

> *Autres variantes.* On peut aussi jouer sur la taille du terrain, la taille des buts, mêler plusieurs variantes entre elles, mais attention à la jouabilité. Bref, laisser libre cours à l'imagination et à la négociation entre les joueur-euses.

L'ensemble de ces variantes sont parfois utilisées en cours d'EPS, parfois au cours d'entraînement en club, parfois même pour des équipes professionnelles. Mais pour les ACM, elles portent aussi un intérêt fondamental : garder le plaisir collectif – du foot dans notre cas – que l'on peut généraliser à d'autres sports – tout en créant des variantes. Ces variantes permettent au jeu d'être plus inclusif, moins compétitif et de développer une diversité de situations socio-motrices..



Le Sport comme médiation éducative ?

Avant toute chose, il semble nécessaire de s'accorder sur deux notions centrales dans ce questionnement. Pour commencer, qu'est-ce qu'une médiation, de surcroît éducative, en s'appuyant entre autres sur les enjeux de l'espace transférentiel et les travaux de Winnicott ?

Nous pourrions par la suite explorer la piste du sport comme médiation éducative, est-ce vraiment possible de les associer ? Le sport est par définition associé à la compétition. Est-il compatible avec les questions éducatives ? Le sport peut-il être un espace de rencontre et un vecteur de liens s'il est si fortement imprégné par les discriminations associées aux phénomènes élitistes et excluant des performances ?

La médiation

est un terme à la mode depuis une vingtaine d'années dans tous les secteurs, en particulier celui du médico-social. On l'entend et il se confond avec les notions d'objet intermédiaire, d'objet transitionnel (Winnicott) d'objet de relation. D'un point de vue épistémologique, il prend racine dans le latin *Mediare* qui signifie « être au milieu ». Ensuite, il suivra un parcours à travers l'histoire et l'évolution du rapport au soin et à l'écoute. Au XVI^e siècle, on lui donne le sens actuel d'« entremise destinée à concilier des personnes ou des partis, à amener un accord, par extension la médiation désigne l'intermédiaire ». En psychologie la médiation tire sa définition des théories associationniste et de la médialogie comme « passage par une étape ou variable intermédiaire, rendant compte de la liaison entre deux événements que la voie

directe ne paraît pas pouvoir expliquer », « ensemble techniquement et socialement déterminé, des moyens de transmission et de circulation symbolique ».

En effet le lien avec nos secteurs : l'animation et le social, réside dans cette orientation. Pour reprendre Winnicott dans « Jeu et réalité » nous devons tout au long de notre vie, dès l'enfance, cohabiter avec des tensions internes liées à la confrontation entre deux réalités : la réalité externe et interne. Afin de permettre cette cohabitation, nous utilisons des aires intermédiaires. L'enfant utilise le jeu. Le jeu est défini comme un médiateur de la vie psychique de l'enfant. Adultes, nous reportons et symbolisons ces tensions sur d'autres objets, que nous chargeons d'affects, d'enjeux, en fonction de nos intérêts au travers de différents médias.

Les médiations éducatives

sont largement diffusées et enseignées dans les écoles de travailleurs sociaux. En effet, elles permettent une ouverture, de sortir d'une relation de dualité, du face-à-face (relation de l'enfant et de l'adulte pour exemple), issues de techniques d'entretien. Les médiations éducatives permettent d'ouvrir un espace avec un début et une fin, un lieu sécurisé, autour d'un objet concret ou non. Cet espace permet de tisser un lien et de permettre une possible rencontre de sujet à sujet. L'idée est de coconstruire, à deux ou collectivement, un objet que l'on investit

ensemble, qui vient faire tiers dans une relation qui se tisse et où chaque personne est libre d'investir consciemment et inconsciemment ce qu'il souhaite.

Pour reprendre les propos de Joseph ROUZEL : « L'espace de médiation est l'espace éducatif du transfert » [2]. C'est-à-dire que la relation qui s'établit peut permettre au jeune d'investir l'éducateur grâce à l'espace de médiation d'y déverser ce qui le préoccupe avec ou sans les mots, et sur cette base de faire quelque chose ensemble.

« Récit d'expérience »

Sasha: Afin d'illustrer mon propos, je vais vous parler d'une rencontre. Une que l'on n'oublie pas. À l'époque, j'exerçais dans un accueil d'urgence en Seine-Saint-Denis. Nous étions ouverts 7/7, 24 h/24 h. La brigade des mineurs et la police aux frontières étaient nos principaux interlocuteurs.

Le service d'accueil d'urgence était ouvert aux 12 à 18 ans pour de premières prises en charge. Nous avons 3 mois pour fournir une évaluation et pour orienter les jeunes en fonction de leurs « Projets ».

Je vais vous parler du jeune Sacha. Il avait 13 ans et placé parce que les parents de Sacha ne parvenaient plus à tenir un cadre au domicile familial. Le jeune est alors déscolarisé. Sacha est systématiquement dans l'opposition. Il cherche le rapport de force avec les éducatrices, les éducateurs également. Il s'arrête aux mots, aux insultes pour les hommes. Il vient chercher les femmes physiquement.

Dès son arrivée, il est dans l'opposition à toute forme de cadre. Sacha verbalise lorsqu'il s'énerve. Il nous dit que sa mère la frappe tout le temps et que son père ne lui dit jamais rien. Régulièrement, nous proposons des activités collectives au foyer, en particulier des jeux sportifs en extérieur. Il refuse systématiquement. Un jour il surprend une conversation entre un collègue et moi. Il comprend alors que je pratique la boxe en club et en compétition. Lors d'un trajet en bus, il vient soudainement s'asseoir à côté de moi et il me demande « c'est vrai que tu fais de la boxe ? » Il s'ensuivit une longue discussion.

En réunion d'équipe, je propose à mes collègues la mise en place d'un atelier individuel, puis potentiellement collectif autour de la boxe. Mes

collègues sont immédiatement sur la réserve, sauf un, me disant qu'il est déjà très violent avec les femmes et que ce serait aller dans son sens et lui donner des outils pour faire encore plus mal. Je laisse passer une semaine et reviens à la charge la semaine suivante. Cette fois-ci, l'équipe accepte le projet de médiation que je propose. Je présente alors le cadre, les règles, les objectifs...



Cela commence par savoir être à l'heure, en tenue. Ensuite, il est question de respecter toutes les règles officielles de la boxe et au déroulement de la séance : échauffement, enchaînement, mini combat, étirement, rangement. Pour finir, il est surtout question d'aborder la plus importante des règles : ne jamais utiliser les apprentissages

techniques en dehors du cadre de la boxe. Je ne vais pas tout vous décrire ici. La route a été longue et le chemin tumultueux. Sacha est d'abord arrivé en jeans. Il a refusé de s'échauffer lors des premières séances que j'ai immédiatement annulées. Le pire pour lui, c'était de faire avec d'autres jeunes, sans lui.

Au fur et à mesure, il a accepté le cadre, l'a investi, et en a demandé plus. Les effets des séances ont été rapidement observables. Il était plus calme, comme apaisé. Le lien a commencé à se créer grâce à la verbalisation de ce qu'il se déroule en séance. Le fait de valoriser sa capacité à tenir, à respecter et même à transmettre aux autres un cadre qui permet de pratiquer un sport tout en garantissant à chacun une pratique en sécurité, a pu être transposé à la vie du foyer et à la vie chez ses parents. Il a eu la preuve qu'il avait la capacité de respecter un cadre, lorsque celui-ci est cohérent.

Il a trouvé des ressources pour interroger ce qu'il ne comprenait pas afin de mettre en place des solutions. La solution était ici évidente, toute l'énergie émotionnelle, en l'occurrence la colère, une fois canalisée et orientée, pouvait devenir une force. Une force reconnue, valorisée et acceptée.

Au départ de Sacha, je lui ai offert des gants de box. Il n'y avait rien de plus à dire. Le message était clair. Il est retourné chez ses parents qui l'on inscrit dans un club. Il m'avait promis de revenir avec une ceinture. Je ne sais pas ce qu'il est devenu et comment cette rencontre a laissé une trace chez lui. Cela dit, elle m'en a laissé une chez moi.

« L'effort de l'adolescent, tel qu'il se perçoit à travers le monde entier d'aujourd'hui, doit être rencontré : il a besoin qu'une réalité lui soit donnée par un acte de confrontation. Cette confrontation doit être personnelle. Pour que les adolescents puissent vivre et témoigner de vitalité, les adultes sont indispensables. La confrontation est quelque chose qui contient, sans esprit de vindicte ni de représailles, mais qui a sa force propre. » Winnicott, [2] « Jeu et réalité »

Sacha avait besoin d'une confrontation sécurisante, qu'il n'a pas trouvée auprès de ses parents, mais qu'il a trouvée au Foyer. Dans cette confrontation au cadre, il s'est surpris lui-même et a éprouvé toutes ses capacités à le construire, à le tenir et à mettre du sens. Oui, comme l'a dit l'équipe, nous avons été dans son sens, car un sens c'est aussi une direction. N'est-il pas plus facile d'accompagner un jeune en allant dans la même direction que lui que de ne pas le faire au risque de seulement le croiser ?

Cette réflexion nous amène à l'idée que la médiation sportive est à regarder du côté de la médiation plus que du côté du sport. Le sport, la pratique sportive est un outil, un support de la médiation. C'est-à-dire que l'objectif n'est pas de tenir une posture de coach sportif qui forme des athlètes. La posture éducative vise à créer du lien, à construire une relation de confiance et d'accompagner les jeunes, enfants, adultes, dans un processus de revalorisation. Cette posture leur permet de prendre conscience qu'ils peuvent agir sur le cadre, se l'approprier et lui donner un sens et de percevoir un intérêt

pour eux. Ce qui semble intéressant se sont les liens, les ponts que l'on peut faire entre les compétences acquises et les apprentissages qui découlent de certaines pratiques sportives avec les cadres institutionnels qui semblent parfois impossibles à tenir pour ces jeunes, enfants et adultes. Par exemple, les règles posées dans la pratique de la boxe servent à la fois compter les points, mais aussi, et surtout à protéger les combattant-es d'un danger lié à cette même pratique. Il est donc facile de transposer les règles et le cadre institutionnel qui servent à évoluer dans l'institution en toute sécurité, physique et affective, et ses règles sont applicables à tous et toutes. ■

Nina Chabroux

[2] « Le travail d'éducateur spécialisé, éthique et pratique », Joseph ROUZEL, 2000, Dunod

Le sport santé

L'activité physique est un élément essentiel pour la santé. Nous le savons tous et toutes. Pour autant, les structures sportives et socioculturelles prennent en compte ce constat que depuis peu et pas sur l'ensemble des territoires. Il convient de fait de développer des espaces de pratiques physiques et sportives hors du champ de la compétition : du sport - loisirs, du sport découvertes, du sport santé. Ouvrons-nous vers diversification des pratiques !



« Le sport santé, c'est pratiquer et maintenir de façon régulière une activité physique individualisée, sécurisée, adaptée à notre rythme, à tout âge, sans recherche prioritaire d'effort important ni de dépassement de soi. Cette activité est encadrée et a pour objectif d'entretenir et/ou améliorer l'état général d'un individu dans un cadre préventif. »

En 1953, le Professeur J.MORRIS publie dans la prestigieuse revue « The Lancet » le 1er article sur les méfaits de l'inactivité physique et de la sédentarité. Son étude sur les personnels des bus impériaux londoniens démontre que les chauffeurs, assis, présentent plus de maladies cardiovasculaires que les contrôleurs qui montent et descendent 700 marches par jour de travail [1].

En plus de la sédentarité, J.MORRIS découvre un second facteur modifiable : l'inactivité physique quotidienne. Depuis son étude, nous savons que l'inactivité physique est responsable d'un mort toutes les dix secondes dans le monde.

Deux notions sont ici prises en compte. Il est important de les définir et les différencier lorsque nous parlons de sport santé :

- L'inactivité physique se définit par une quantité insuffisante pour la santé d'activité physique, quotidienne ou hebdomadaire. En opposition, l'Activité Physique (AP) se définit comme tout mouvement corporel produit par l'activation des muscles squelettiques et générant une dépense énergétique supérieure à celle du repos. Les

recommandations internationales sont de pratiquer au minimum 30 minutes d'AP quotidiennes pour les adultes et 60 minutes pour les enfants et adolescents de 5 à 17 ans.

- La sédentarité se définit comme une situation d'éveil en position assise ou allongée, associée à une très faible dépense énergétique. Elle devient un facteur de risque pour la santé si elle est supérieure est 7 heures par jour.

L'inactivité physique et la sédentarité font donc des ravages chaque année. Nous pouvons même parler de fléau sanitaire et économique quand, en France par exemple, le coût annuel de santé est de 1 milliard de dollars [2] avec 45 % des hommes et des femmes inactifs.

D'autres notions sont importantes pour bien comprendre ce qu'on entend habituellement quand on parle de sport santé :

- Prévention primaire : faire une AP pour éviter les risques de maladies.

- Prévention secondaire : faire une AP pour retarder l'évolution d'une maladie (exemple : présence de cholestérol, AP = éviter un infarctus)

[1] Source: https://www.sciencedirect.com/journal/the-lancet/vol/262/issue/6795_21/1/1953, pages 1053-1057l, coronary heart-disease and physical activity of work [2] Source: Ding D et al, The Lancet, 388, 1311-1324, sept 2016

• Prévention tertiaire : faire une AP pour réduire les dégâts de la maladie (ex : on a un diabète, l'AP permet d'éviter l'atteinte des autres organes).

Déjà, en 2008, l'INSERM (Institut National de la santé et de la Recherche Médicale) concluait que « l'AP est un traitement à part entière au cours d'affections chroniques invalidantes pour 3 pathologies : Bronchopneumopathie chronique obstructive, maladies cardiovasculaires ischémiques (infarctus) et diabète de type 2 ».

L'État s'est emparé du sujet et, en 2016, la Loi de modernisation du système de santé [3], stipule que « dans le cadre du parcours de soin des patients atteints d'affections de longues durées (ALD), le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée (APA) à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient ».

Cette Loi a ainsi intégré l'activité physique, dont le sport, comme étant un moyen de réduire les risques de maladies. L'appellation « Sport sur ordonnance » vient de cette Loi.

Or, il semble trop réducteur d'assimiler le sport sur ordonnance comme étant la seule façon de

traiter le sujet du sport santé.

En effet, de mon point de vue, si nous prenons en considération la définition de la santé donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il s'agit « d'un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

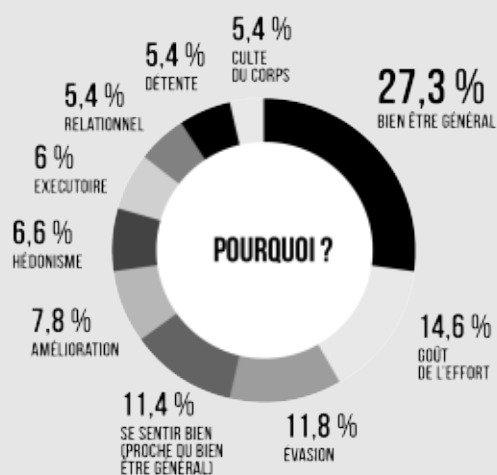
D'autres composantes sont à prendre en compte pour répondre au plus près aux besoins de la population.

Une étude réalisée de décembre 2020 à janvier 2021 auprès de 26 professionnels du sport, de la santé, de l'animation socioculturelle, de l'Action sociale, élus et 257 habitants sur une communauté de communes voisines, démontre que parler de sport santé c'est bien, et que proposer des solutions pour le mettre en place, c'est mieux. — en Sud de l'Ille-et-Vilaine.

Cette étude a permis d'identifier pour ce territoire de 33 000 habitants les activités pratiquées, les freins à la pratique, les besoins de la population, ce que recherchent les pratiquants quand ils pratiquent une AP sont mis en évidence.

L'enquête

À la question : ce que les pratiquant-es recherchent en pratiquant une activité physique et sportive ?



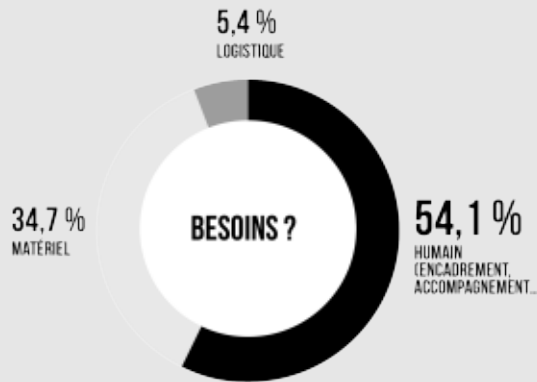
À la question, quels sont les freins à la pratique sportive ?



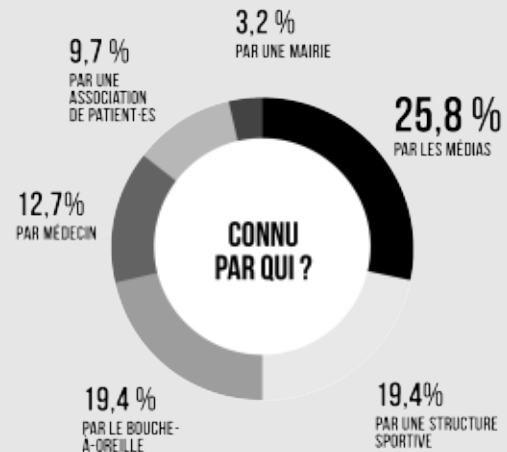
[3] Source : Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

L'enquête

À la question : quels seraient vos besoins ?



Peu de personnes connaissent le sport santé (7 % des personnes interrogées). Sur ces 7 % comment les personnes ont eu connaissance de ces dispositifs ?



Au cours de cette enquête, nous pouvons remarquer que ce qui prédomine pour la population, ce sont des activités qui procurent du bien-être, sans recherche absolue de compétition (marche, gym douce, aquagym).

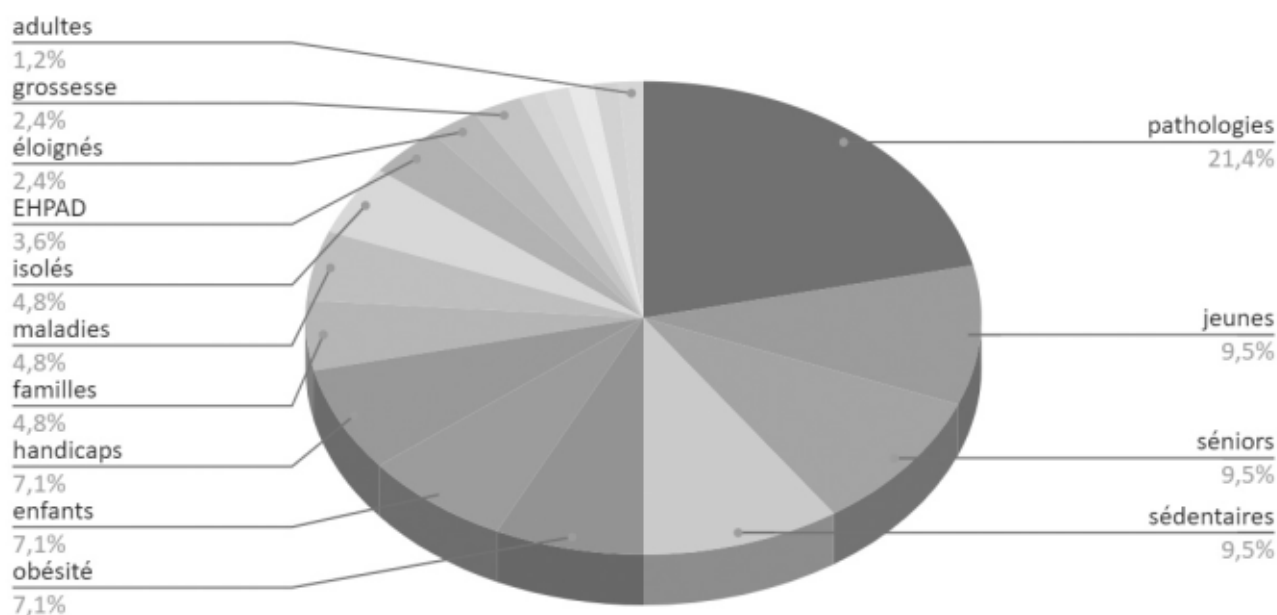
Les mots sont importants également : parler de sport santé peut être dangereux tant le sport est assimilé, par certain-es, à l'effort et la santé à la maladie. Il serait plus judicieux de parler d'activités physiques de bien-être dans lesquelles une grande partie de la population pourrait se retrouver.

Ce que démontre cette étude et qui est préoccupant, c'est le manque d'informations reçues par les patients de la part de leur médecin traitant (13 % ont entendu parler de sport santé chez leur généraliste, et quand les gens connaissent un dispositif de sport santé c'est davantage par les médias que les médecins). Un effort est donc à faire en matière de communication et de visibilité d'actions en faveur du bien-être de la population.

Par ailleurs, le sport santé concernerait l'ensemble de la population, en témoignent les mots employés par les professionnels, élus et habitants lorsqu'ils définissent de qui on parle.



De qui parle t-on ?



Pour finir, quelques pistes ressortent de cette étude pour mener à bien un projet sport santé sur un territoire. Ces pistes ont été travaillées collectivement dans le cadre d'une concertation partagée : pour un Projet de Territoire Sport Santé. Les axes identifiés sont :

- fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun,
- développer un lien politique entre les territoires et les institutions (ex : ARS) pour développer le sport santé,
- Former les éducateur-rices du territoire au sport santé (niveau I),
- Mener une réflexion autour d'une politique tarifaire,
- Partir des caractéristiques, freins et besoins des pratiquant-es et non-pratiquant-es
- Adapter les pratiques aux contraintes et besoins de la population.

Le sport santé est l'affaire de tous et doit être pensé pour tous et avec tous les acteurs d'un territoire : professionnels, élus, habitants. Le sport, partie intégrante de l'activité physique, peut être orienté de 4 façons différentes :

- Le sport médicament pour les personnes atteintes d'une maladie diagnostiquée avec ou

sans situation d'ALD (ex : cancer), sortant ou non d'une rééducation/réadaptation ou d'une chirurgie.

- Le sport prévention pour les personnes présentant des facteurs de risques des facteurs de risques (sédentarité, âge, surpoids...).
- Le sport bien-être pour les personnes qui souhaitent s'entretenir, mais aussi pratiquer dans un cadre rassurant et agréable sans esprit de compétition.
- Le socio-sport dont l'objectif est de permettre l'inclusion, l'insertion et l'intégration des publics fragiles dans des groupes constitués (associations sportives, groupes de marche, etc.). Pour que l'Activité Physique soit prescrite facilement par les médecins, il est nécessaire que ces derniers soient sensibilisés à la question du sport sur ordonnance et également que les mutuelles et/ou assurances permettent la prise en charge de ces programmes d'activités à destination du bien être total de la population. ■

Pierre Redou

Activité physique, une question de Genre ?

Dans les propos ci-dessous nous essayerons de porter un regard critique sur le sport. Lorsque nous parlons de sport, nous parlons du sport institutionnalisé, codifié en club.



Nous pourrions parler par moment de sport « féminin », même si on sait qu'il n'existe pas des sports dit féminin et des sports dit masculin. Nous ne souhaitons pas genrer les sports. C'est hélas le constat que nous faisons aujourd'hui dans notre société. Nous allons pouvoir nous questionner sur les façons de faire, les outils possibles à mettre en place pour éviter de se retrouver à classer les sports.

Le sport, ce bastion des discriminations, qui sont en partie institutionnalisées.

Nous allons partir du constat que le sport est discriminant : sexiste, homophobe, transphobe, grossophobe, validiste. Nous pouvons même parler de discriminations systémiques car la manière dont le sport est organisé est discriminante. Les différentes catégories femme-homme, fille-garçon dans la grande majorité des sports. Le fait qu'à partir d'un certain âge, les catégories ne peuvent plus être mixtes. Nous

avons tous et toutes hélas déjà vu ou entendu de l'exclusion, de la moquerie, du bizutage, des propos discriminants envers des personnes différentes, trop grosses, trop petites, garçon manqué, trop nul-les.

Lorsque nous ne nous considérons pas comme femme ou comme homme et/ou que nous sommes une personne trans-genre, comment on se situer ? Doit-on arrêter le sport ? Doit-on forcément choisir dans quelles catégories on évoluera ? Ou encore, choisir la catégorie en fonction de quels critères ?

Le sport serait un reflet "accentué ou non" de notre société. Il n'est pas pire, ni à la marge de ce que nous pouvons vivre ailleurs. Il n'est pas plus ni moins que le système scolaire, du loisirs/vacances ou de l'organisation du travail. Il est seulement plus visible. Il reproduit des oppressions et des discriminations au sein de toutes ces strates, qui plus est, sont validées par certaines instances, voire sont mises en avant.

Prenons l'exemple de cette athlète sud-africaine

[1] Article « Caster Semenya : le procès de l'hyperandrogénie dans le sport » de TV5 Monde, par Isabelle Mourgere et Liliane Charrier, 30 juillet 2019 Mise à jour 25.02.2021 <https://information.tv5monde.com/terriennes/caster-semenya-le-proces-de-l-hyperandrogenie-dans-le-sport-286122>

Caster Semenya, double championne olympique et triple championne du monde du 800 mètres. Cette athlète produit "une athlète qui produit naturellement beaucoup de testostérone. Trop, aux yeux de la Fédération internationale d'athlétisme, qui impose un traitement médical aux sportives hyperandrogènes pour abaisser leur taux d'hormones masculines." « Empêchée de participer à certaines courses parce qu'elle refuse un traitement pour faire baisser son taux de testostérone. » « La championne sud-africaine a demandé au tribunal arbitral du sport, qui siège à Lausanne, de statuer. Requête rejetée au nom d'une "discrimination nécessaire". » [1]

Alors qu'aujourd'hui est ouvertement revendiquée la lutte pour l'égalité entre les genres, le milieu du sport, notamment celui du sport de haut niveau, reste totalement discriminant dans son organisation et validé par les plus hautes instances du sport. Le sport hiérarchise les catégories, même avec un niveau égal, les femmes ne sont pas considérées ou reconnues par rapport à leur niveau. Le sport féminin reste encore sous estimé ou moins considéré par rapport au sport masculin en particulier dans sa visibilité médiatique.

Le sport et les médias

Malheureusement, les médias mettent bien souvent en lumière un sport spectacles qui véhiculent des valeurs inégalitaires. Le marketing du sport « féminin » pour attirer le public dans les événements se réalise bien souvent par la sexualisation des corps féminins, comme pour les affiches publicitaires. Lorsqu'on regarde de plus près le sport de haut niveau, on aperçoit que certaines femmes sportivement performantes n'arrivent pas à intéresser des marques, des sponsors et peinent à gagner de l'argent à cause de leur physique qui est jugée pas assez sexy pour de la publicité.

Comme en témoigne les propos de la surfeuse Svanna Lima, double vice championne du monde : *"Je ne ressemble pas à une top-modèle. [...] Je suis une surfeuse professionnelle. Mais chez les femmes, les marques de surf veulent à la fois une mannequin et une sportive. Et quand vous ne ressemblez pas à une mannequin, vous ne*

trouvez pas de sponsor. C'est ce qui m'est arrivée. Les hommes n'ont pas ce problème."

L'égalité salariale, on est loin de s'en rapprocher

L'inégalité salariale entre les genres reste très disproportionnée dans le monde du sport. Aucune française n'apparaît dans le top 50 des sportifs français les mieux payés. En 2019, Neymar, le footballeur le mieux payé en France, gagnait 36 millions brut par an. Alors que pour Ada Hegerberg, la footballeuse la mieux payée en France, elle gagnait 400 000 € brut par an. On est loin de l'équité salariale.

Le salaire moyen d'une joueuse professionnelle féminine, au niveau le plus haut en DI, sous contrat, est de 2494€ brut par mois. Toutes ces joueuses ne sont d'ailleurs pas sous contrat. En parallèle, le salaire moyen chez les hommes est de 108 000€ brut par mois. Ce constat montre des salaires moyens d'une part pour les femmes, et de l'autre des salaires excessifs pour les hommes.

Le football n'est pas le seul sport avec de forte inégalité salariale, mais il reste le sport le plus médiatisé et de loin le plus sexiste. Le football reste encore le plus d'inégalitaire, mais cela reste avant tout le sport le plus visible et le plus pratiqué en France aujourd'hui.

Ces trois exemples ne sont que l'expression du sexisme qui sévit dans le sport et ceux à plusieurs niveaux.

Quand on parle d'homophobie ou de transphobie, un des exemples les plus criants sont les chants homophobes et transphobes scandés dans certains espaces sportifs et qui sont complètement acceptés par les fédérations sportives. Quand on regarde les mesures prises par certaines fédérations comme celle du football, on voit que l'écart entre les mesures prises et leur mises en œuvre est énorme. En effet, une charte anti homophobie ainsi qu'un module de formation a été créée par la fédération mais la réalisation de ces dispositifs reste extrêmement faible.

Encore aujourd'hui, lors de l'euro de football, la ville de Munich a voulu mettre des drapeaux LGBTIQ+ à l'entrée du stade avant le match

Allemagne - Hongrie. Le but du maire de la ville était de dénoncer les lois homophobes passées par le gouvernement hongrois. Une fois encore, l'UEFA a refusé cette demande parce qu'elle ne souhaite pas se positionner politiquement. L'alternative trouvée par la ville sera alors la projection des drapeaux sur toutes les maisons autour du stade.

Les sports gardent encore leurs étiquettes de genre

Les sports gardent encore aujourd'hui une étiquette genrée. On va parler de sports masculins tels que le foot, le rugby, la boxe, le skate, etc. Les sports de force, extrême et collectif en majorité sont essentiellement catégorisés en tant que tel. Les sports féminins sont quant à eux des sports plus artistiques tels que la gym, la natation synchronisée, l'équitation. Nous parlons de sports dits neutres lorsqu'ils se jouent en mixité comme l'ultimate, ou encore lorsque la majorité des licenciés de ces sports retrouve autant d'hommes que de femmes avec pour exemple les sports de raquettes ou encore la marche.

Une ancienne footballeuse professionnelle nommée Mélissa Plaza a écrit une thèse sur ce sujet. Dans cette thèse, elle vient expliquer qu'à l'âge charnière de l'adolescence, 3 points importants viennent expliquer le fait qu'un garçon abandonne un sport dit féminin et inversement.

Ces 3 points sont :

- la reconnaissance du sport par la famille et le soutien, si un parent reconnaît le sport comme possible pour son genre. Exemple : pour un garçon de faire de la danse, ou bien pour une fille de jouer au rugby ;
- le niveau du ou de la jeune dans la discipline, si il ou elle se trouve assez bon-ne ;
- la reconnaissance des autres en général comme les ami-es ou les proches, sur sa légitimité dans cette discipline.

Ces points sont très importants puisqu'ils sont le reflet de ce que nous, en tant qu'adulte,

animateur-riche ou encore éducateur-riche transmettons quand nous sommes avec des groupes d'enfants et de jeunes.

La question de la reconnaissance des personnes et le fait de se sentir légitime aux yeux de toutes. Si nous, en tant que personne, ne nous positionnons pas, nous pourrions hélas peu accompagner nos publics dans des pratiques non-genrées.

Éducation nouvelle et activité physique

Au Ceméa et depuis bien longtemps, nous réfléchissons à la question de l'activité physique, notamment par les réflexions écrites par Pierre Parlebas (chercheur entre autres sur la question du jeu sportif). Nous pensons que l'activité physique est fortement compatible voire indispensable dans la construction sociale des personnes.

Les questions, ci-dessous, nous semblent intéressantes à mettre en lumière, à échanger, à réfléchir en équipe d'animation, de formation ou autres avant de la mettre en œuvre avec nos publics. Si on souhaite ne pas reproduire ce que nous voyons dans les médias et éviter la mise en place de système de compétition.



Il nous semble important de mettre en lumière des questions afin d'échanger, réfléchir ensemble, en équipe d'animation ou encore de formation sur les questions liées aux sports, à l'activité physique, etc. Celles-ci visent à éviter de reproduire les mécanismes du sport spectacle, ou du système de compétition, avant de mettre en œuvre des activités auprès de nos publics.

Sommes-nous obligé-es de faire une différenciation garçon-fille dès l'enfance lorsque nous pratiquons quelque-conque activités physiques ? Avant la puberté, les différences résident sur les points culturels et sociétaux entre les enfants. C'est bien nous, en tant qu'adulte qui imposons nos visions, nos choix d'équipe non mixte et nos choix d'activités.

Nos stéréotypes préconçus n'ont-ils pas été inculqués depuis notre plus jeune enfance ? Que les petites filles seraient moins fortes en sport

que les petits garçons ? Que les garçons aimeraient naturellement le football, le rugby ou la moto-cross alors que les petites filles préféreraient la gym, l'équitation, la natation synchronisée ?

Dans nos pratiques d'animation, d'éducation populaire, au quotidien avec les enfants, les jeunes, et même les adultes, comment peut-on éviter de renforcer ce sexisme ? Et si on évitait que se soit toujours l'animateur qui mène le match de foot ou de basket ? Et si on proposait parfois des activités dites pour l'autre genre en non mixité pour éviter les moqueries, les malaises ? Pourquoi ne pas proposer de la danse ou gym seulement entre garçon et de la lutte entre filles ?

Il existe des pratiques mixtes qui commencent à se répandre comme l'ultimate. Il faut que l'on arrive à impulser des nouvelles pratiques où tous-tes les pratiquant-es commenceraient l'activité à égalité de niveau.

Il existe des textes, des ressources pédagogiques, des groupes, des collectifs de personnes qui réfléchissent à ses pratiques afin de dé-génrés

les activités physiques.

Aux CEMÉA, on travaille déjà sur ces problématiques en proposant des jeux sportifs traditionnels, en permettant à chacun-e d'aller à son rythme, de trouver sa place et d'aller ou bon lui semble. On privilégiera à ce moment, l'individu au collectif. C'est bien à nous en tant qu'encadrant-e, animateur-riche, éducateur-riche sportif-ve de s'adapter.

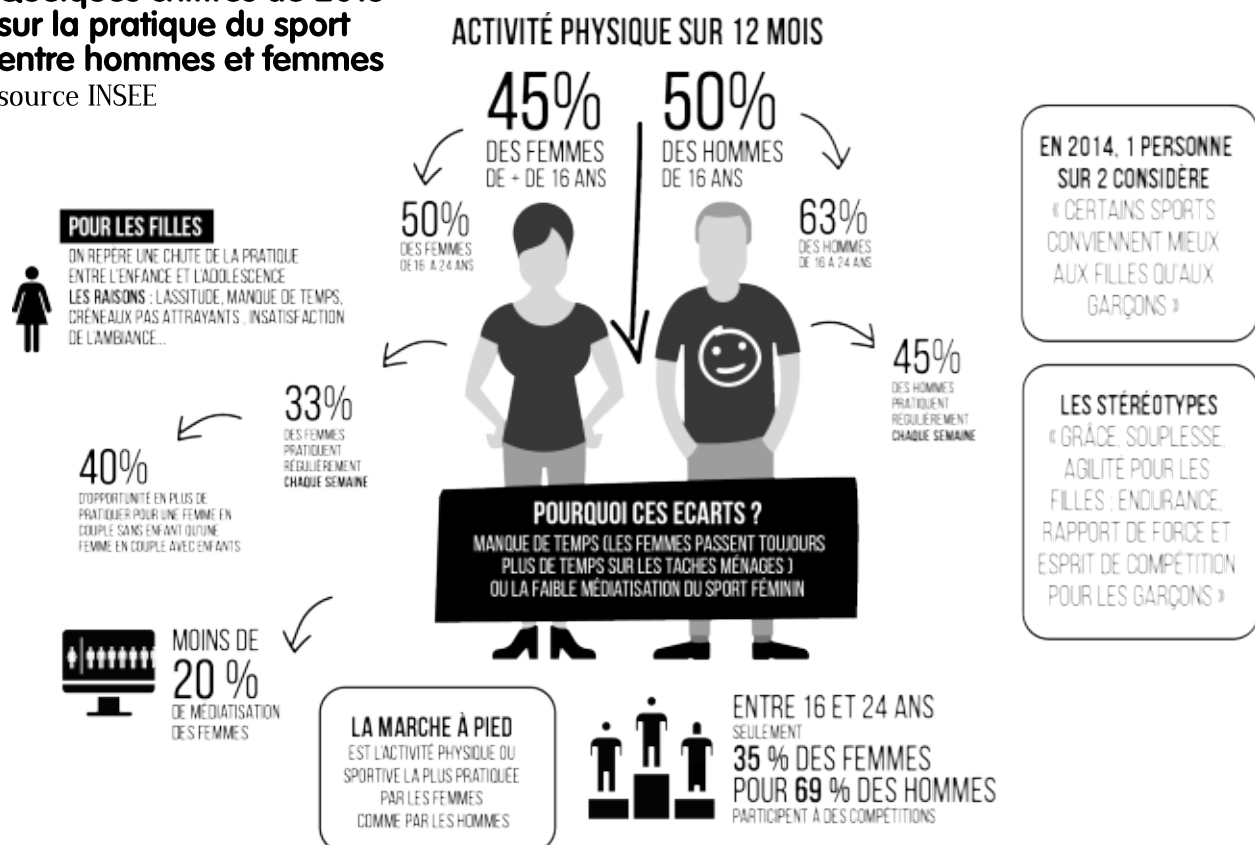
L'acceptation des gagnants et des perdants, avoir une place dans le doit rester notre cheval de bataille dans l'éducation nouvelle, au sein des ACM, des maisons de quartiers des différents lieux d'accueil de public...

Comment pouvons-nous répondre à une éducation pour tous et toutes, équitables et identiques, en mettant en place des activités relatant seulement un système de compétition avec des vainqueurs et des vaincus, entre certain-es qui écrasent les autres et montrent leur supériorité ? ■

Charline et Archille

Quelques chiffres de 2015 sur la pratique du sport entre hommes et femmes

source INSEE



Le sport, cette passion parfois cruelle...

Depuis l'âge de mes 8 ans, je me suis lancée dans une grande passion qui est le football. Je me suis engagée corps et âme dans une course effrénée, avec chaque jour dans ce sport en me fixant pour objectif d'être meilleure que les garçons !



Depuis l'âge de mes 8 ans, je me suis lancée dans une grande passion qui est le football.

Je me suis engagée corps et âme dans une course effrénée, avec chaque jour dans ce sport en me fixant pour objectif d'être meilleure que les garçons !

Cela m'importait peu d'être meilleure que les filles. J'étais plutôt heureuse lorsque j'en rencontrais une avec qui je pouvais jouer et partager ma passion. Et oui, enfant, jusqu'à l'âge de mes 13 ans, je rêvais de pouvoir devenir footballeuse professionnelle. Faire de ce sport qui est ma passion mon métier.

Football je t'aime, mais tu me mets beaucoup de bâtons dans les roues. Football tu me passionnes, mais qu'est-ce que tu es sexiste. Mais pourquoi ?

Lors de mes premiers matchs de football dans mon équipe mixte où j'étais la seule fille, j'entendais souvent sur le bord du terrain : « tu ne vas pas te faire battre par une fille » ou encore « non, mais les gars ce n'est pas possible de vous faire dribbler par une fille ».

À 13 ans, ne pouvant plus jouer en équipe mixte puisque cette règle est imposée par la fédération,

je suis donc partie jouer en équipe féminine dans un autre club.

Mon niveau a progressé, mes entraînements étaient plus nombreux et me prenaient la majorité de mon temps libre. Tout cela pour une passion qui ne débouchera que pour de rares femmes à un niveau professionnel, voire international.

Dans les années 2000, peu de joueuses en France avaient le statut de footballeuse professionnelle, c'était très rare, même inexistant.

Ce sexisme a fortement contribué à me démotiver, à me faire changer mon plan de carrière. Peut-être est-ce aussi parce que je n'ai pas réussi à atteindre le niveau d'excellence, qui plus est se trouve trop contraignant dans le sport professionnel. (Je ne sais pas et on ne saura jamais !)

Football je t'aime, tu m'as fait vivre des moments inoubliables de grands matchs, des coupes gagnées. Mais aussi, des moments tristes, des moments humiliants, car j'étais une fille. Tu m'as fait subir et sentir que ce sport n'était pas pour moi, ce sport est tellement sexiste et discriminant.

Il y a 2 ans, avec mon équipe féminine de Nantes, le club choisit de faire jouer notre match de championnat sur le 2e terrain. C'est-à-dire, le terrain secondaire, en moins bon état. Pourtant, la règle du district de Loire-Atlantique est simple : l'équipe avec le niveau le plus élevé doit jouer sur le terrain principal. Nous étions au niveau régional et l'équipe masculine au niveau départemental. On ne va pas vous faire un dessin. Comme l'équipe masculine ne voulait pas accepter cette règle, nous avons dû négocier, crier plus fort auprès des arbitres pour faire respecter le règlement. Voici une image quasi quotidienne sur la non-considération des femmes dans le sport.

Il n'y a pas une année, une saison de championnat où les copines footballeuses de mon équipe et moi nous n'avons pas subi ces méandres d'un système patriarcal dans le milieu du football. À chaque instant, chaque minute, les droits gagnés par les femmes peuvent être perdus parce qu'une institution ou des hommes passent derrière et modifient les règles à leur compte.

Il y a un an, dans mon club, nous avons lutté contre les violences sexistes et sexuelles, en

essayant de protéger les joueuses majeures comme mineures des filets d'un éducateur sportif malsain. En voulant prendre les choses en main et le dénoncer, nous nous sommes plutôt retrouvées à être dénigrées par les hommes dirigeants, bénévoles et président du club. Notre parole était bel et bien remise en question. Et oui, encore aujourd'hui, lorsque 15 femmes se mobilisent pour dénoncer les gestes déplacés d'un éducateur, c'est l'éducateur que l'on va défendre.

Nous, joueuses dégoûtées de ce fonctionnement, de ce système, nous avons toutes quitté le club et cet éducateur est parti ailleurs pour essayer de garder la tête haute. C'est honteux.

Nous restons en tant que femmes, trop peu considérées, pas écoutées, beaucoup trop méprisées.

Et oui football ! Je t'aime, mais, mais, mais... Les « mais » sont vraiment trop nombreux, trop épuisants et parfois tellement tristes.

Alors, continuons à lutter en tant que femmes pour que nos droits soient reconnus dans le sport. Continuons à lutter afin d'être écoutées. Continuons à nous investir dans les clubs, car nous avons autant notre place que les hommes. Continuons à investir les terrains de sport. Continuons à pratiquer notre passion en essayant de faire voler en éclats ce sexisme ambulancier. Il ne faut rien lâcher.

N'ayons pas honte d'aimer un sport qui dans son histoire a été utilisé comme outil politique par de nombreux peuples pour organiser des révoltes, ou bien pour se positionner politiquement contre le gouvernement, ou encore contre les plus riches. Et oui il existe dans le passé des grands joueurs comme Socrates qui a défendu l'autogestion et la mit en place dans son club au Brésil du SC Corinthians. Il existe encore des clubs qui se positionnent politiquement en Allemagne, le club de Skt Pauli d'Hambourg, ou encore un club de football de région parisienne « les Dégommeuses » qui défendent les droits LGBTQI+.

Il reste encore de l'espoir ! Mais l'espoir seul ne suffit pas. Ensemble, mobilisons-nous ! ■

Charline

Construire, expérimenter, jouer & partager une aventure au cœur de son quartier



Création d'un logo et d'une charte graphique "Terrain d'aventures" par les Ceméa Pays de la Loire mis à disposition des autres régions.



QU'EST-CE QU'UN TERRAIN D'AVEVENTURE ?

Les Terrains d'Aventures sont des lieux d'accueil libre* en milieu urbain. Ils donnent l'occasion à des enfants — et aux habitants du quartier, parents, personnes âgées, etc. — de fabriquer, transformer et créer librement, à ciel ouvert, un terrain de jeux collectifs. Cette démarche invite les habitants à s'approprier leur environnement de vie en travaillant sur la conception et la construction de cabanes, tipis, auberge, hamacs, balançoires, châteaux-fort et bateaux à partir de matériaux de récupérations, tels que des palettes ou des roues. Elle propose aussi de rendre vivant des espaces publics souvent vides, inanimés, parfois en friche ou de passage.

Les Terrains d'Aventures sont alors des lieux de vie, où les enfants agissent ensemble sur leur environnement quotidien, leurs permettant ainsi de se rencontrer, de s'exprimer et de s'approprier un espace qui lui est dédié, pour le moment, le temps d'un été.

LES ENFANTS DANS LA VILLE

Au regard d'un manque d'espace dédié aux enfants dans nos villes, les Terrains d'Aventures permettent aux jeunes un retour au réel en jouant et en agissant librement sur leurs lieux de vie. Ils aspirent à des enfances plus heureuses, plus responsables et respectueuses.



CONTACT
Damien Lulé
d.lule@cemea-pdll.org

EN SAVOIR PLUS

- > Rubrique [Terrain d'Aventures des Ceméa Pays de la Loire](#)
- > Article de Tapla « [Terrain d'Aventure de Belle-Beille à Angers](#) »
- > Article ressource [des Terrains d'Aventures des Ceméa Pays de la Loire](#)
- > Article [Terrain d'Aventures des Ceméa Occitanie](#)
- > [Témoignage d'un habitant du quartier Belle-Beille à Angers sur le Terrain d'Aventures](#)
- > Article « [Des terrains d'aventure pour redessiner la place des enfants en ville](#) » de l'Université de Montpellier
- > Article du centre Jacques Tati : « [Le bureau Terrain d'aventure à Tati](#) »

LA PRESSE EN PARLE

- > Article de Télérama « [Pour l'imaginaire des enfants, le terrain d'aventure, c'est l'antithèse du square](#) », publié par Marion Rousset le 11/06/21, Télérama



Du sport aux Ceméa

Pour rejoindre les CEMÉA: le groupe Rando, Jeux, Dehors
écrire à : accueil@cemea-pdll.org

Des stages toute l'année :

- > Stages BAFA: Jeux, Jeux sportifs, Randonnée
- > Des qualifications BAFA: Surveillant de Baignade, voile et Kayak
- > BPJEPS APT (activité physiques pour tous)

CEMÉA
PAYS DE LA LOIRE

NANTES
Tél. 02.51.86.02.60

ST-NAZAIRE
Tél. 09.84.33.21.05

LE MANS
Tél. 02.43.82.73.08

ANGERS
Tél. 02.51.86.02.60

